

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19197 - 74ÈME ANNÉE

## Succès sans précédent d'une pétition lancée sur Internet par 4 associations : l'Affaire du siècle

### 1,5 million de signatures pour que l'État agisse contre le changement climatique

Le succès fulgurant d'une pétition demandant de traduire l'État en justice parce qu'il ne respecte pas ses engagements sur le climat doit interpeller toutes les collectivités de La Réunion : où sont leurs engagements pour se mettre en conformité avec l'Accord de Paris, entré en vigueur depuis plus de deux ans déjà ?

Lancée le 18 décembre, une pétition demande que l'État réponde devant la justice parce qu'il ne respecte pas ses engagements dans la lutte contre le changement climatique. En 5 jours, elle a recueilli plus de 1,5 million de signatures, c'est un record pour ce genre de mobilisation en France.

Voici un extrait du texte de cette pétition :

**« Quatre associations, Notre Affaire à Tous, la Fondation pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France et Oxfam France ont décidé, au nom de l'intérêt général, d'attaquer l'État français en justice pour qu'il respecte ses engagements climatiques et protège nos vies, nos territoires et nos droits. C'est l'Affaire du Siècle.**

**La France a pris un retard conséquent. D'aveu public, elle n'atteint pas ses objectifs sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les inégalités face au changement climatique s'aggravent. L'État a l'obligation d'agir. Il doit prendre les mesures politiques qui s'imposent, tout en**

**garantissant la justice sociale. Il doit réduire notre dépendance au pétrole et nous fournir des alternatives en matière de transport. Il doit investir dans la rénovation des logements et promouvoir l'usage des énergies renouvelables, en abandonnant le recours aux énergies fossiles et nucléaire. Il doit instaurer l'accès de tous à une alimentation saine, saine et de qualité, garantir un revenu décent pour les agriculteurs et lutter contre la déforestation. Il doit aussi mettre en place les dispositifs indispensables à l'adaptation de nos territoires et à la protection de nos côtes. Toutes ces mesures auront un impact positif sur nos vies. Pourtant, ce qui est sur la table aujourd'hui est largement insuffisant. »**

Le succès de cette initiative souligne d'une part combien la question du climat imprègne aujourd'hui l'opinion et d'autre part le développement de l'appropriation de l'Internet par la population. La pétition des 4 ONG intervient d'ailleurs peu après une grande première juridique. Aux Pays-Bas, l'État a été condamné à « revoir à la hausse ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre », rappelle le texte de l'Affaire du siècle.

La pétition doit également interpeller toutes les collectivités de La Réunion : où sont leurs engagements pour se mettre en conformi-

té avec l'Accord de Paris, entré en vigueur depuis plus de deux ans déjà ?

#### La Réunion à la traîne

Or, depuis l'arrivée de Didier Robert à la présidence de la Région Réunion, collectivité compétente en matière de politique énergétique, la part des énergies renouvelables ne cesse de diminuer dans la consommation. C'est notamment parce que cette collectivité a choisi de stopper le chantier de reconstruction du train à La Réunion, et de basculer les crédits prévus vers un chantier de route en mer dédié au tout-automobile. Les importateurs de voitures et de camions peuvent d'ailleurs se féliciter d'une embellie permanente de leurs ventes, avec plus de 25000 véhicules vendus par an. Ce sont autant de sources d'émissions de gaz à effet de serre.

D'où l'urgence de mettre sur la table des mesures pour revenir à la politique menée quand Paul Vergès était président de Région : l'autonomie énergétique totale de La Réunion qui devait être atteinte dès 2025. Presque 9 ans de perdu, c'est déjà beaucoup trop.

M.M.

## Célébration du 20 Désanm a Sinpol

# Un hommage à l'esclave Delphine Hélod



Le dévoilement de la tombe de Delphine Hélod.

Parmi les nombreuses actions très constructives organisées à La Réunion pour célébrer le 170<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans le pays, le mercredi 19 décembre dans le cimetière marin de Saint-Paul, a eu lieu une cérémonie exceptionnelle organisée par la commune et par l'Association Historique Internationale de l'Océan Indien, présidée par Prosper Ève. Cette cérémonie a consisté à rendre hommage à Delphine Hélod, une esclave affranchie en 1835 dont la tombe avait été détruite en utilisant la pierre tombale pour créer une fausse tombe en faveur

du pirate La Buse, et de l'emplacement de la sépulture de la victime de l'esclavage a été dévoilé. De nombreuses personnalités du monde culturel réunionnais ont participé à ce dévoilement, comme par exemple Idriss Issop-Banian, président du Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion, Mgr Gilbert Aubry, l'historienne Michèle Marimoutou-Oberlé, la docteure en médecine et anthropologue Alice Pélerin, etc. Lors de son allocution, Yoland Velleyen, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Saint-Paul et délégué à la culture, a notamment souligné que cet

« événement historique majeur » est « une réparation mémorielle » et qu'il est indispensable que « nos "zarlors" retrouvés puissent enrichir et façonner notre identité culturelle ».

Et voici la conclusion de cette allocution : « A la nou la... 170ans après l'abolition de l'esclavage, Delphine i sorte dan fénoir, Delphine i retrouve la lumière, Delphine i retrouve la liberté... Comme Éli ek son bann dalon dans le cadre de la révolte des esclaves de 1811 ; nous la rend a zot hommage en mettant en lumière cette histoire, l'histoire des combattants pour la Liberté, en baptisant la place du square de l'appel du 18 juin "le Jardin de la Liberté", lieu de leur exécution le 15 avril 1812 à 15h.

Toutes ces mises en lumière ont pour vocation de valoriser le respect de notre identité culturelle et de renforcer notre vivre ensemble réunionnais. Une reconnaissance que nout tout' Réunionnais i doit être fier, fier de notre histoire, fier d'être Réunionnais ».

**L.B.**

### In kozman pou la rout

## Li sava pa dir amoin « Sak lé aou lé t'amoin, é sak lé t'amoin lé pa t'aou »

Mi pans zot tout i koné bien lo kozman i di konmsa : « sak lé amoin lé amoin, é sak lé aou lé aou. ». Biensir lé dé la pa parèye ditou é si lo dézyèm lé dann léspri l'égalité lo promyé i anvoye prinsip-la dingé. Si lo dézyèm kozman néna kék shoz dodan i bote anou, lo promyé néna in n'afèr i bote pa nou ditou. I pé dir osi, é sé in baz lo maryaz an kominoté : sak lé amoin lé anou, sak lé aou lé galman anou avèk plizyèr kondisyon kant mèm. Mi sava pa di kèl kondisyon mé sak la fine maryé dovan lo mèr i doi konète pars i ésplik sa la méri, si li la bien akouté. Alé ! Lé myé sé ékouté plito ké pa ékouté. An touléka i fo port atansyon kan ou i sign in kontra é pa arienk in kontra d'maryaz-tout kalité kontra i fo port atansyon... Alé ! Ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Edito

# 18 millions de dollars de l'Inde pour utiliser l'île mauricienne d'Agalega...

**L**e 13 décembre dernier, le Mouvement réunionnais pour la Paix organisait à Saint-Denis une visio-conférence avec Preserve Seychelles Group. Cette organisation lutte contre la transformation de l'île Assomption en une base militaire. La mobilisation des partisans de la paix aux Seychelles a réussi à informer l'opinion de ce projet, et a obligé le pouvoir à reculer. Désormais, il n'est plus officiellement question que d'une base de gardes-côtes de la marine indienne. Preserve Seychelles Group craint que les gardes côtes créent une brèche permettant de construire malgré tout la base militaire. Preserve Seychelles Group estime que l'Inde peut mettre 500 millions de dollars sur la table pour arriver à ces fins.

A Maurice, c'est Agalega qui est sous les feux de l'actualité. Avant l'indépendance de Maurice, c'était une des implantations possibles de la base militaire américaine finalement construite à Diego Garcia, ce qui entraîna la déportation de la totalité du peuple chagossien de son pays avec interdiction d'y revenir jusqu'à présent. La presse mauricienne évoque un projet indien de construction d'une piste d'aviation et d'une jetée de débarquement. Là encore se pose la question d'un projet militaire. Pour le moment, ce sont 18 millions de dollars qui doivent y être investis par Afcons Infrastructures. Si cette société devra présenter un rapport d'impact environnemental mais sera exemptée d'un permis.

Le gouvernement mauricien a choisi cette procédure expéditive pour éviter que des recours soient déposés contre le projet au prétexte que «Le pays ne peut pas prendre le risque de perdre 18 millions de dollars de grant donné par un pays ami», d'après Etienne Sinatambou, ministre de l'Environnement, à «L'Express». Et notre confrère de poursuivre : «L'Express a également voulu connaître du ministre de l'Environnement les raisons ayant poussé l'Inde à accorder un don aussi généreux à Maurice. L'Inde aura quoi en retour ? «Vous donnez quelque chose gratuitement, vous ? L'Inde est le seul pays à nous avoir contactés pour cela. L'Inde pourra utiliser la piste et la jetée. C'est aussi simple que cela. Elle l'utilisera au même titre que la France ou l'Angleterre. Il y a un relationnel qui existe entre nos deux pays. Je trouve dommage que des Mauriciens essaient d'anéantir leur pays, qu'ils l'enlaidissent au lieu de l'élever quotidiennement dans la presse et ailleurs», poursuit Étienne Sinatambou».

Tout comme à Assomption, la vigilance doit être de mise à Agalega. Aucun peuple de l'océan Indien ne veut la guerre, les bases militaires n'ont pas leur place dans notre région.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Otè

## Ou la gingn kant mèm in n'afèr d'bien la dan !

L'ané 2018 i sava kass la pip : in pti somenn ankòr é nou va atak l'ané 2019. Alor ? 2018 in bon, in mové k'ané ? Si ou i ékout demoun dann radyo i fo mète in poin final avèk 2018 pou atak l'ané 2019 k'i dovré z'ète in méyèr l'ané. Mé boudikont, avan atak l'ané 2019 ni koné pa réèlman.

Sak moin lé sir sé ké pou désèrtin sar in bone ané, é pou d'ot sar in mové l'ané. Sak i sava gingn in gran maladi l'ané 2019 li sava pa dir amoin l'ané 2019 sar in gayar l'ané. Parèye pou sak i sava pèrd z'ot travaye é pou sak i sava an avoir in gran désé dann z'ot famiy.

Sa i fé pans amoin l'astrolozi. Zot i koné so psédo-syans i anons par avans sak i sava ariv aou dan l'ané sirtou si i fé sa suivan bann sign astral. Pé pa dir amoin tout demoun lé né sou sign poisson i sa pass in bone ané : pou désèrtin oui, pou d'ot non. A ! L'astrolozi ! Ou i fé vann papyé ou la, ou i fé ékout demoun la radyo, abone demoun google étsétéra, étsétéra la ké lo ra.

In sèrtin Voltaire téi di konmsa - éskiz amoin moin la fine anparl de sa ! - lo l'astrolozi lé né lo zour lo promyé éskrok la trouv dsi son shomin lo promyé roi d'kouyon. Mé, mi pé dir azot mi akout sansa mi lir lo bann prévizyon l'astrolozi. Pou kosa ? Pars mi profèr i anons amoin bone nouvèl plito ké movèz nouvèl. Sa i mète amoin in pti bonèr dann mon kèr ziska lo soir.

Na poin lontan moin la trouv in madam paré an trantsis, bèk roz, vèrni dsi lo zong, abiyé an poupète bok. L'èrla mi domann ali si li la gingn in rankar sansa li la trouv in plas travaye, sansa ankòr si son famiy la invite ali pou in grayou. Li réponn amoin, dann journal èl la lir èl i sava trouv in soutienn kèr... Apré èl i di, lé posib lé pa vré épi li fé pa okin bon rankont.

Mi di aèl, èl va gingn kant mèm in n'afèr. El i di amoin : kosa ? Mi arvir aèl : « O moins ou la lèv bonèr, é ou la fé aou bèl, sa in gran kado ou la fé aou ». El la réponn amoin : kozman konmsa ou na ka gard pou ou ! Sé pa si èl noré pa azout : « Ou i gingn pa fèrm in pé out také ? »

*Justin*